

## ZEP, moyens : alerte !

Le rectorat de Paris est en train de mettre en place une nouvelle typologie des 112 collèges de Paris qui entraînera une baisse des moyens alloués à ces établissements en s'en prenant plus aux établissements défavorisés qu'aux autres.

Parmi les 40 collèges actuellement en catégorie 4 et 5, il y en a 15 qui perdront des moyens et 5 qui en auront plus. Pour les autres catégories, il y en a 7 qui perdront des moyens et autant qui en auront plus.

	catégorie 4 et 5 défavorisées	catégorie 1, 2 et 3 favorisées et moyennes
Nombre de collèges qui seront déclassés et perdront des moyens	15	7
Nombre de collèges qui seront reclassés et auront plus de moyens	5	7

Par ailleurs cette nouvelle typologie tend à regrouper dans la nouvelle catégorie IV les collèges défavorisés ayant une classe moyenne substantielle et dans la catégorie V les collèges défavorisés ayant beaucoup d'élèves étrangers.

Le rectorat laisse entendre que la dotation du ministère à l'académie de Paris devrait être en baisse à la prochaine rentrée. Dans le même temps, à l'échelle nationale, Vincent Peillon prévoit dans sa réforme des ZEP de faire sortir de l'Éducation Prioritaire un tiers des collèges et des écoles. Il fera des annonce plus précises en janvier.

SUD Éducation Paris s'oppose à ces mesures. Préparons-nous à la riposte !

Le 17 décembre 2013